

Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé
Sous-direction de la Santé

2020 DASES 184 Subventions (20 800 euros) et conventions avec dix associations dans le cadre de la politique de la ville.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini le nouveau cadre contractuel de la Politique de la Ville.

Depuis juin 2014, la Ville de Paris, l'État et leurs partenaires ont collectivement élaboré un Contrat de ville fixant des axes stratégiques et des plans d'actions à l'échelle parisienne, voté par le Conseil de Paris le 26 mars 2015.

Le projet parisien en faveur des quartiers populaires – contrat de ville 2015-2020 – identifie les besoins, mobilise d'importants moyens et met en lien les acteurs concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et à la réduction des inégalités entre les différents quartiers parisiens. La mise en œuvre de la politique de la ville à Paris s'appuie notamment sur l'intervention d'associations dont les projets participent aux objectifs du contrat de ville.

Dans ce cadre, il vous est proposé de soutenir dix associations dont le projet territorial s'inscrit dans l'axe stratégique Grandir du contrat de ville 2015-2020, qui se décline selon l'orientation spécifique suivante « Construire les trajectoires scolaires et éducatives positives » et plus particulièrement « Promouvoir la santé et le bien-être des enfants et des jeunes ».

À ce titre, il vous est donc proposé de soutenir les actions des associations suivantes, pour un montant total de 20 800 €.

POUR LE 1 0^{ÈME} ARRONDISSEMENT :

*** Association Jeunesse de Saint-Vincent de Paul**

L'association Jeunesse de Saint-Vincent de Paul propose une action intitulée « Sport et santé : tout le monde bouge », action de sensibilisation à la nutrition et à l'exercice physique en direction d'enfants et de leur famille. Tout au long de l'année, proposition de courses d'orientation ou randonnées en forêt 5 fois par an pour les familles, entre janvier et avril, conception et réalisation de menus équilibrés avec les enfants lors de l'accueil périscolaire du soir et le mercredi, et atelier cuisine en famille 3 dimanches dans l'année, au printemps, organisation d'un tournoi de foot et d'un tournoi de basket parents-enfants et sur une échelle

pluriannuelle, développement d'une activité régulière de sport en famille. Elle vise les familles du quartier Lariboisière/ Saint-Vincent de Paul /Portes du 10e Est/ Goutte d'Or/ Louis Blanc et a pour but de faire prendre conscience de l'importance de la nutrition et de l'exercice physique. Ces objectifs rejoignent ceux du programme Paris Santé Nutrition.

POUR LE 1 1^{ÈME} ARRONDISSEMENT :

*** Association Existentielles**

L'association Existentielles propose une action intitulée « Parcours de redynamisation social, développer son estime de soi », une intervention de quatre séances, chacune composée de trois modules de trois heures, à destination de femmes de 18 à 65 ans. Ce parcours a pour objectif de co-construire une bonne estime de soi, de se redynamiser socialement, de mettre en place des actions pour une bonne santé physique et psychique et d'apprendre à se respecter pour pouvoir respecter les autres et vivre ensemble.

POUR LE 13^{ÈME} ARRONDISSEMENT :

*** Association Aventure Kacila**

L'association Aventure Kacila propose une action intitulée « Santé et bien-être dans nos quartiers » en direction des jeunes et des habitants des quartiers du 13^{ème}. C'est une action de sensibilisation à l'environnement écologique, sanitaire et alimentaire. Elle permet de découvrir et apprendre les bienfaits des ingrédients naturels du quotidien ainsi que de sensibiliser les jeunes et les habitants (petits et grands) à leur environnement écologique, sanitaire et alimentaire. L'association propose pendant les vacances scolaires d'été des ateliers pour l'initiation à la santé et au bien-être. Ces ateliers sont répartis en 3 phases d'apprentissage : comprendre (échange de savoirs), apprendre (fiches de synthèses, livret ludique, recettes etc.) et pratique (faire soi-même).

POUR LE 14^{ÈME} ARRONDISSEMENT :

*** Association Florimont**

L'association Florimont propose une action intitulée « Santé- Quatorziens sportons nous mieux ! » qui vise à renforcer la prévention et la promotion de la santé pour préserver le capital santé et bien-être et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Elle consiste à proposer à des publics peu familiers des activités physiques et de bien être diversifiées et accessibles financièrement ou gratuites. Il s'agit essentiellement de femmes ou de seniors fréquentant les locaux de l'Espace Maindron ou d'habitants de la Cité de l'Eure et du quartier porte de Vanves .

*** Association ASFM YACHAD**

L'association ASFM YACHAD propose une action intitulée « L'accès aux soins : soins et prévention, la parentalité et la santé » en direction des familles monoparentales et des jeunes adultes. Cette action vise à sensibiliser les familles monoparentales et les jeunes adultes à l'accès aux soins, à informer sur les structures de santé et accompagner les personnes vulnérables éloignées des dispositifs de santé, à faire le lien entre la santé et la parentalité et proposer des ateliers d'échanges entre parents et professionnels.

L'action consiste à accompagner, suivre et orienter les jeunes et leurs familles vers les structures médicales et paramédicales du territoire dans le cadre d'un accompagnement global. Elle propose des informations et partages informels et des ateliers thématiques avec des intervenants extérieurs.

*** Association LE MOULIN :**

« Projet Santé Femmes : promouvoir la santé et le bien être »

Créée en 1984, l'association « Le Moulin » bénéficie d'une implantation historique dans le quartier du Moulin de la Vierge, dans le 14^e arrondissement. Installé au cœur d'un ensemble de tours HLM, et animée par deux salariées et une équipe de bénévoles impliqués dans la vie du quartier, elle est en contact direct avec les différentes problématiques économiques, familiales et éducatives auxquelles sont confrontés les habitants du quartier et sur lesquelles elle agit en portant des actions d'accompagnement social, à la scolarité, en animant des ateliers socio-linguistiques réguliers et toute une série d'actions autour des questions de parentalité.

L'association développe également des dispositifs plus spécifiquement ciblés sur les enjeux de santé, notamment des ateliers santé, sport et bien-être, qu'elle souhaite aujourd'hui renforcer. Le projet initié en 2019 propose de poursuivre les actions destinées à favoriser l'accès à la santé, en particulier pour un public bien identifié de femmes en situation de précarité.

L'association a pu constater qu'une partie de son public, essentiellement féminin, était particulièrement confronté à des problématiques de santé, notamment des difficultés renvoyant à la mauvaise alimentation, aux troubles du sommeil ou à l'absence de pratique d'activité physique. Ces difficultés sont amplifiées par les obstacles liés à l'accès aux soins et aux droits, notamment à l'absence de couverture sociale et aux carences résultant de l'absence d'un suivi médical régulier.

Face à ces constats, l'association propose des temps d'échanges dédiés sur la connaissance des besoins et des problématiques de santé rencontrées et un accompagnement spécifique collectif et individualisé le cas échéant.

POUR LE 18^{ÈME} ARRONDISSEMENT :

*** Association AVENIR +**

L'association Avenir + propose une action intitulée « Éducation à la santé – Parcours de soins fléché » en direction des jeunes des collèges Aimé Césaire et Hector Berlioz.

L'action consiste à accompagner, suivre et orienter les jeunes et leurs familles vers les structures médicales et paramédicales du territoire dans le cadre d'un accompagnement global. L'association assure une permanence mensuelle d'accès à la santé. Elle propose un soutien dans les démarches (prise de rendez-vous, formalités administratives...) et un accompagnement physique si nécessaire. Elle oriente les familles qui n'ont pas de médecin traitant vers une consultation avec un médecin généraliste de la Maison médicale de la Madone (18^e). L'association prévoit également des ateliers thématiques autour de la santé (vie sexuelle et affective, prévention des addictions et des troubles alimentaires).

POUR LE 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT :

*** Association Conseil Médiation et Formation**

L'association Conseil Médiation et Formation mène une action d'accueil et d'accompagnement socio-sanitaire et de prévention du VIH, des hépatites et des IST auprès des populations originaires d'Afrique habitant les 18^e et 19^e arrondissements.

CMF accueille les usagers dans ses locaux pour :

- informer, orienter et accompagner vers l'accès aux droits et aux soins (démarches administratives...);
- aborder la prévention primaire et secondaire du VIH, hépatites et IST.

*** Association La Voie de la Lune**

L'association La Voie de la Lune propose une action intitulée « Dis-moi ce que tu manges », action de sensibilisation à la nutrition en direction des enfants de 8 à 13 ans et leurs familles par le biais d'ateliers culinaires. Cette action vise les familles du quartier Danube/Solidarité et a pour but de faire prendre conscience de l'importance de la nutrition, de sensibiliser les enfants et les parents à de meilleures pratiques nutritionnelles et de réduire les carences nutritives. Ces objectifs rejoignent ceux du programme Paris Santé Nutrition.

*** Association KOLONE**

L'association Kolone propose une action intitulée « Orientation et prévention en santé » : il s'agit d'une action d'information, d'accompagnement et de prévention auprès d'un public migrant et précaire.

Cette action consiste à faire connaître les différents dispositifs sanitaires du territoire et à orienter le public migrant dans le cadre d'un accompagnement spécifique collectif ou individualisé. L'association organise également des ateliers thématiques avec des intervenants extérieurs.

Vous trouverez dans les fiches techniques ci-jointes des éléments d'informations complémentaires sur les activités des associations ainsi que sur leur situation financière.

Ces dossiers ont été retenus en accord avec le Service Politique de la Ville de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires au regard des priorités municipales lors des réunions des Commissions Locales de l'Appel à Projets (CLAP).

En raison de l'intérêt local de ces actions, je vous propose d'attribuer les financements suivants au titre de l'année 2020 dans le cadre de dix conventions annuelles :

ASSOCIATIONS	MONTANT PROPOSE
Jeunesse Saint- Vincent de Paul	2 000 €
Existencielles	1 300 €
Aventure Kacila	1 500 €

Association Florimont	1 000 €
ASFM YACHAD	3 000 €
Association LE MOULIN	4 000 €
AVENIR +	2 000 €
Conseil Médiation et Formation	2 000 €
La Voie de la Lune	3 000 €
Association KOLONE	1 000 €
TOTAL	20 800 €

Je vous prie, Mesdames , Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris